

**L'an deux mille quatorze et Seize Mai à 20 Heures 45, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de COURS LES BAINS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DREUMONT, Maire.
La convocation était du 06 Mai 2014 .**

Présents : DEMOULE Jacques, BORDESOULES Martine, PIZZINATO Jeany, NARBEBURU Dominique, DUCASSE Valérie, DUPOIS Sylvie, LABARCHEDE David, LABONNE Jean-Bernard, GASSER Frédéric, LABARCHEDE Magali.

Excusés : /

Secrétaire de séance : Mme BORDESOULES Martine

Après lecture, le procès- verbal de la réunion du 10 Avril 2014 est adopté à l'unanimité.

-001- COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SYNDICATS :

Le Maire demande aux Conseillers Municipaux délégués de donner le compte rendu des réunions auxquelles ils ont assisté. Suite au renouvellement des Conseils Municipaux, il convient de voter pour la mise en place des bureaux de ces structures intercommunales.

SIVOS DE BAZAS :

Délégués communaux : Martine BORDESOULES, Frédéric GASSER

Martine BORDESOULES donne le compte rendu de la première réunion.

Une présentation du Syndicat a été réalisée : 40 communes y adhèrent, 16 autres sont conventionnées, l'objet du Syndicat est le Transport Scolaire. Il existe 23 circuits pour ramasser 1 170 élèves des 3 établissements scolaires.

Le transport est financé à 90 % par le Conseil Général, un agent est employé $\frac{3}{4}$ temps.

Il a été procédé à l'élection du Bureau :

Présidente : Mme Nicole COUSTET (Commune de CAUVIGNAC)

Vice-Présidents : M. DESPUJOLS (Commune du NIZAN)

Mme VALADE (Commune de MARIMBAULT)

Six membres ont été désignés pour la commission transports, ils seront appelés à participer aux exercices d'évacuation.

Frédéric Gasser qui a assisté à la seconde réunion du Syndicat expose que le budget a été voté, il a relevé que la participation du Conseil Général était de 1 280 000 € et celle des communes de 11 000 Euros.

Les communes de St-Symphorien et de Cadillac ne participent pas.

Un site internet donne les informations par rapport au ramassage et aux dispositions particulières en cas d'interruption du service notamment lors des phénomènes météo.

Un point a été fait sur les impayés à la mi-avril ils s'élèvent à 16 213 € mais il faut espérer comme les années passées de nombreuses régularisations lors des inscriptions. Les dates de ces dernières ont été communiquées et sont en ligne, elles débutent le 16 Juin 2014.

SIVOS DE GRIGNOLS :

Délégués communaux : Valérie DUCASSE et Le Maire

Valérie DUCASSE donne les grandes lignes de l'historique et les statuts du Syndicat qui regroupe 8 communes.

Trois communes non membres participent financièrement pour la part fonctionnement, il s'agit de :

SIGALENS : 5 enfants
GOUALADE : 3 enfants
GAJAC : 3 enfants

La participation financière en Fonctionnement est répartie entre Grignols pour 70 % et 30 % pour les communes au prorata des enfants, à ce jour nous avons 8 enfants de la commune qui y sont scolarisés.

Au niveau de l'Investissement seules les 8 communes membres participent à hauteur de 10 € par an et par habitant.

En ce qui concerne de la restauration scolaire le repas est facturé 2 € 60 aux familles pour un coût de 6 €.

Au niveau Comptable le compte administratif 2013 a été voté avec un résultat à affecter de 33 292.52 € en Fonctionnement et de 54 489.89 € en investissement. Le Budget 2014 est de 369 600 € en Fonctionnement et de 111 525.00 en Investissement.

Elle donne ensuite la composition du bureau :

Ont été élus :

Présidente Mme LAPEYRE Madeleine (Masseilles)
Vice-présidents : Mme Françoise DUPIOL-TACH (Grignols)
M. LE MOIGNE André (Sendets)

SYNDICAT DES EAUX DE GRIGNOLS :

Déléguées Communales : Mme Sylvie DUPOIS et Jeany PIZZINATO. Les déléguées exposent au Conseil Municipal les divers points abordés :

Election du Président et des vice-présidents :

Président : Bernard JAYLES
Vice-Présidents : M. LAFARGUE Christian
Mme BETEILLE Aline
M. BAILLE Jean-Pierre
M. LE MOIGNE André

Les comptes administratifs 2013 et les budgets 2014 pour l'AEP et l'Assainissement ont été votés. Pas de gros travaux en 2014.

Le château d'eau de Grignols va être démoli par grignotage.

La fusion des syndicats prévue pour 2015 fait l'objet d'une étude par un cabinet.

Question de M. DEMOULE qui demande quel est le rôle de la Lyonnaise des Eaux ; cette société est le fermier du réseau et elle assure la distribution de l'eau.

REGIES ELECTRICITE DU SUD DE LA REOLE :

Délégués communaux : Magali LABARCHEDE et J-Bernard LABONNE

Les deux délégués donnent le compte rendu de la dernière réunion.

Après un historique du syndicat né en 1929 qui regroupait 30 communes pour 2300 abonnés à l'époque, il en compte actuellement sur le même territoire plus du double ; il a été procédé à l'élection du bureau :

Président : Jean-Louis SAUMON
Vice-Présidents : Laurent BELLOC
Chantal PICON

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Bruno DREUMONT Maire donne au Conseil Municipal le compte rendu des réunions communautaires :

Election du Président :

Lors de la première réunion, il a été procédé au vote du Président : deux candidats se sont déclarés : M. BAILLE, Maire de GRIGNOLS et M. COURBE, Maire de BERNOS-BEAULAC.

Après avoir procédé au vote M. BAILLE J-Pierre est élu président avec 22 voix M. COURBE en a obtenu 17 , et 2 bulletins blancs.

Après une interruption de la séance, il a été annoncé que le vote des vice-présidents était reporté.

Election des vice-présidents :

Elle a eu lieu le 24 Avril 2014, le Maire précise qu'un seul candidat s'est présenté par compétence.

Fiscalité, Finances : DULAU Marie-Bernadette
Economie et Tourisme : Jean-Luc GLEYZE
Aménagement du Territoire, Urbanisme : Philippe COURBE
Enfance et Jeunesse : Nicole COUSTET
Voirie : Serge MOURLANNE
Social – Ressources Humaines : Olivier DUBERNET
Gestion des Déchets : Bruno DIONIS
Patrimoine et Matériel : Philippe LUCBERT

Indemnités de Fonctions des élus :

Sur proposition du président le montant des indemnités a été délibéré sur la base d'un EPCI de la tranche inférieure à la taille actuelle de la CDC : le Président aura 1568.11 € brut par mois et les vice-présidents 627.24 € brut par mois.

Monsieur BOSSET, Maire de BAZAS a demandé à comparer le montant voté par rapport au cumul des indemnités des élus des deux anciennes Communautés.

L'organigramme des services a été présenté :

Directrice Générale des Services : Mme Sophie PUYO
Directeur Général Adjoint : M. Stéphane CATHALA

Documents Comptables :

Lors de la réunion du 30 Avril il a été procédé au vote des Comptes Administratifs 2013 et des Budgets 2014.

Commissions Communautaires :

Les communes ont été destinataires de fiches pour que les délégués titulaires et suppléants et éventuellement d'autres élus s'inscrivent pour participer aux commissions dans les domaines souhaités.

Le Maire s'est inscrit pour la gestion des Déchets et Environnement
Jeany PIZZINATO pour la commission Finances et Fiscalité
Dominique NARBEBURU pour les Ressources Humaines et le Social

Cette dernière commission va être divisée en trois volets :

- Ressources Humaines
- Service Aide à Domicile
- Social

Dominique NARBEBURU a décidé de se consacrer au volet social qui comprend les domaines où elle a déjà participé notamment le transport à la demande, la RPA et la MARPA.

La création du Centre Intercommunal d'Action Sociale est également à l'ordre du jour.

SICTOM :

Le SICTOM est l'organisme chargé de la collecte des Ordures Ménagères. Le Maire a assisté à deux réunions.

la première était destinée à la désignation du Président, Monsieur Jérôme GUILHEM , Adjoint au Maire de LANGON a été élu.

La seconde était consacrée au vote des documents comptables le budget s'élève à 4 066 810 €, le produit de la redevance de la collecte représente 3 555 500.00 €

A titre de renseignement il y a 260 tonnes de déchets verts de collectés.

002- FDAEC 2014 :

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal les modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) décidées par le Conseil Général. La subvention attribuée à la commune sur l'enveloppe cantonale par le Conseiller Général Monsieur BAILLE a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de 6 400.00 € (Six mille quatre cent euros).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- De réaliser en 2014 les opérations suivantes :

Autres Investissements :

Réfection complète du sol de l'église avec rampe accès handicapés : 10 714.77 H.T.

Soit un total d'investissement pour 2014 de 10 741.77 H.T

- De demander au Conseil Général une subvention de 6 400 € au titre du FDAEC
- D'assurer le financement complémentaire pour cet investissement par 6 490.12 TTC d'autofinancement.

Il précise que les deux entreprises de maçonnerie de la commune sollicitées à savoir LABORDE et JOURDAN sont prêtes à travailler conjointement sur le chantier.

-003- ELECTIONS EUROPEENNES :

Elles auront lieu le Dimanche 25 Mai 2014, Il est décidé de composer le bureau comme suit :

Président : Bruno DREUMONT

Assesseurs : Jeany PIZZINATO,

Dominique NARBEBURU

Secrétaire : Magali LABARCHEDE

Les Permanences des élus sont ensuite définies :

De 08 H 00 à 10 H 30 : Bruno DREUMONT, Valérie DUCASSE, Jacques DEMOULE

De 10 H 30 à 13 H 00: Jeany PIZZINATO, Sylvie DUPOIS , Jean -Bernard LABONNE

De 13 H 00 à 15 H 30 : Dominique NARBEBURU, Martine BORDESOULES, David LABARCHEDE

De 15 H 30 à 18 Heures : Bruno DREUMONT, Magali LABARCHEDE, Jeany PIZZINATO.

QUESTIONS DIVERSES :

TRAVAUX :

Monsieur Le Maire informe le Conseil qu'il a contacté Mme KLINGEBIEL une architecte pour avoir une idée du prix d'un bâtiment bois, elle évalue à 200 € le m².

Il présente les devis pour les accès handicapés des bâtiments communaux établis par l'entreprise JOURDAN.

PATRIMOINE :

Martine BORDESOULES informe le Conseil qu'elle a fait, comme convenu, la démarche pour inscrire l'Eglise pour la Journée du Patrimoine. Elle s'est limitée à ce monument pour cette année et elle verra avec les propriétaires concernés pour inscrire les autres sites de la commune l'année prochaine.

DEGATS VOIRIE :

Valérie DUCASSE signale des dégâts sur la piste de « Beauregard »

MAÏADE :

Elle est fixée au Samedi 07 Juin 2014 à 11 Heures, les conseillers se retrouveront pour organiser cette manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 Heures 30 .